Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212900112-20260428-DCM2026220412-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-deux avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean Luc MADEC, maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27
Présents : 19
DCM2026/22.04/12 Votants : 26
Procurations : 7

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026

Etaient présents Jean Luc MADEC, Elisabeth LE GOFF, David MORVAN, Anna EDELMAYER, Sylvia CHAFFARA, Jean Yves L'HOSTIS, Caroline MORVAN, Morgane BALCON, Maurice JOLY, Arnaud BERGOT, Philippe BRUNO, Yvonne MADEC, Jean Philippe AUDIC, Mathias BOLLAERT, Stéphanie CORRE, Armel GOURVIL, Jean Yves TREBAOL, Raymond LE GOUEFF, Yann LE GALL.

Absents excusés et représentés : Arnaud BAUDOUIN (pouvoir donné à Jean Luc MADEC), Jean Marc MEVEL (pouvoir donné à Caroline MORVAN), Alexandre LAVIE (pouvoir donné à Arnaud BERGOT), Christine FRANCES (pouvoir donné à Jean Yves L'HOSTIS), Auriane ISIDORO (pouvoir donné à Jean Philippe AUDIC), Claire BELMONT (pouvoir donné à Maurice JOLY), Caroline LEMAIRE (pouvoir donné à Armel GOURVIL)

Absente excusée : Myrtil CARBILLET

A été élu secrétaire de séance : Caroline MORVAN

OBJET : ABANDON DU PROJET ACTUEL D'AMÉNAGEMENT DU PLATEAU DU KREISKER

Rapporteur : Jean Yves L'HOSTIS

Le projet actuel prévoyait la construction d'un boulodrome de 10 pistes, ouvert sur un côté, la réalisation d'une piste d'athlétisme, d'un terrain de football à 5, terrain de basket à 3, d'un pumptrack et d'une aire de jeu.

Pour les raisons suivantes :

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212900112-20260428-DCM2026220412-DE

Le besoin des associations boharsiennes de pétanque n'est pas compatible avec le boulodrome envisagé, mais est établi sur un boulodrome ferme de 20 pistes de niveau régional.

Il y a sur le plateau du Kreisker deux terrains de football qui peuvent être aménagés pour permettre des rencontres à 5, 6 ou 8 voire 11, donc il n'y a pas de nécessité urgente à avoir en plus un terrain de football à 5,

La piste d'athlétisme sera très limitée en longueur et en nombre de couloirs,

Le besoin d'un terrain de basket à trois n'est pas exprimé par les associations,

Brest Métropole a émis un avis défavorable sur la réalisation d'une aire de jeu sur le plateau du Kreisker,

Les urgences de la commune sont dans l'ordre chronologique

A- La rénovation du terrain de football en gazon synthétique,
B- La rénovation de la halle des sports dont la toiture fuit toujours,

C- Puis ensuite la construction d'un boulodrome de 20 pistes, l'actuel ne pouvant être pérenne.

D- Une fois les sujets ci-dessus traités, la poursuite de construction d'autres infrastructures sera soumise à une enquête publique pour déterminer les réalisations sportives à prendre en compte et prioriser par exemple salle de gymnastique, ou mur d'escalade ou pumptrack.

Il est donc demandé au conseil municipal de se prononcer sur l'abandon du projet actuel d'aménagement du plateau du Kreisker (opération n°20 du BP investissement 2026).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de valider l'abandon du projet actuel d'aménagement du plateau du Kreisker (opération n°20 du BP investissement 2026).

Décision du Conseil Municipal :
Votes Pour : 21
Votes Contre : 5

Fait en mairie, le 28 avril 2026

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance
Caroline MORVAN

Le maire
Jean Luc MADEC

MAIRIE DE LOHARS * 29820 LOHARS (Finistère) *